

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 10 juillet 2019 à 19h00  
Openbare zitting van woensdag 10 juli 2019 te 19u00**

*Le début de la séance est en cours de retranscription.  
Het begin van de zitting wordt momenteel getranscribeerd.*

**7. Enseignement francophone - Enseignement communal de Promotion sociale - Approbation d'une convention entre l'Administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, également appelé Bruxelles Formation, la Ville de Bruxelles et la Mission locale de Molenbeek, pour l'organisation par l'Institut Machtens, enseignement communal de promotion sociale, d'une action de formation de vente de cosmétiques « vente et conseils au client en soins du visage », à l'attention d'un public en insertion socio-professionnelle - Formations cofinancées par Bruxelles Formation.**

**Overeenkomst tussen het Gemeentebestuur en het franstalige brusselse Instituut voor de beroepsvorming ook benoemd « Bruxelles Formation », voor het organiseren, door het Instituut Machtens, gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie, van een vormingseenheid in de verkoopstechnieken en in het nederlands en engels.**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
32 votants : 32 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**8. Enseignement francophone - Enseignement communal de Promotion sociale - Approbation d'une convention entre l'Administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, également appelé Bruxelles Formation, le service emploi de Koekelberg et la Mission locale de Molenbeek, pour l'organisation par l'Institut Machtens, enseignement communal de promotion sociale, d'une action de formation en « Techniques de vente et néerlandais commercial», à l'attention d'un public en insertion socio-professionnelle - Formations cofinancées par Bruxelles Formation.**

**Overeenkomst tussen het Gemeentebestuur en het franstalige brusselse Instituut voor de beroepsvorming ook benoemd « Bruxelles Formation », voor het organiseren, door het Instituut Machtens, gemeentelijk onderwijs voor sociale promotie, van een vormingseenheid in de verkoopstechnieken en in het nederlands.**

---

**M. le Président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
32 votants : 32 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**9. Propriétés communales - Convention de subsidiation entre la Commune et l'asbl RWDM dans le cadre de l'occupation du stade Edmond Machtens sis rue Charles Malis 61 à 1080 Bruxelles.**

**Gemeentelijke eigendommen - Betoelagingsovereenkomst tussen de Gemeente en de vzw RWDM in het kader van het gebruik van het Edmond Machtensstadion gelegen Charles Malisstraat 61 te 1080 Brussel.**

---

**M. le Président :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**10. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marchés Publics - Marché de services pour les travaux relatifs à la transformation et à l'aménagement d'un bloc sanitaire entièrement adapté en PMR, à l'aménagement de plusieurs rampes PMR, à l'installation de différents équipements dans les nouveaux locaux sur le site du château du Karreveld, sis avenue Jean de la Hoese 3 à Molenbeek-Saint-Jean - HOS0003\_001 - CDC 19.016 - Approbation des conditions et des documents du marché.**

**Departement Infrastructuur en Stadsontwikkeling - Overheidsopdrachten - Opdracht voor diensten met betrekking tot de verbouwing en ontwikkeling van een sanitair blok volledig aangepast aan PBM's, de ontwikkeling van verschillende PRM-hellingen, de installatie van verschillende uitrustingen in de nieuwe lokalen op de site van het Kasteel van Karreveld, gelegen Jean de la Hoeselaan 3 te Sint-Jans-Molenbeek - HOS0003\_001 - CDC 19.016 - Goedkeuring van de voorwaarden en documenten van de opdracht.**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Je voudrais juste savoir si, parce qu'à l'époque, on avait rétorqué que l'accessibilité du site du Karreveld, c'était quasiment impossible à réaliser, parce que c'est un site classé et qu'il fallait trouver des solutions autres que par ce billet-là, et donc, je me réjouis déjà du point qui va passer aujourd'hui et je pense que c'est une avancée. C'était très important de le faire parce que notre site du Karreveld doit être accessible pour toutes et pour tous.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci monsieur le Président. Evidemment, je vais me réjouir de ça aussi, mais j'aurais bien voulu demander si c'était possible de rajouter un petit peu de ciment entre certains pavés de manière à ce que l'accès de la grange, pour les handicapés, soit un petit peu moins chaotique, parce que franchement, pour les personnes, mais même pour les enfants qui sont dans les poussettes, c'est quand même un gros problème.

Je sais que c'est un site classé, mais ça n'empêche pas de..., je trouve le confort des gens, c'est important.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Van Damme.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Il y a encore une question de Madame Piquard.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je vous prie de vous signaler bien à l'avance, s'il vous plait.

Je vous donne la parole Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Je n'ai pas eu le temps, figurez-vous. Il est vrai, je rappelle un peu à Danny que sous l'ancienne législature, nous avons, nous étions participants au changement des pavés de la cour et de l'accès au Château et que j'avais personnellement fort insisté pour qu'il y ait une espèce de piste lisse d'un côté ou de l'autre de l'allée pour qu'on puisse y promener les poussettes et les chaises roulantes. C'est précieux et peut-être qu'un jour, ça arrivera puisqu'on arrive à faire d'autres choses dans ce site classé.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Van Damme.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Tout d'abord, merci pour les félicitations. C'est un projet où je dois quand même dire que c'est un projet qui a été lancé avant mon arrivée, mais maintenant qu'on en arrive à l'exécution concrète. Ceci étant dit, je crois en effet que c'est une amélioration importante pour l'accessibilité du site et aussi pour l'utilisation du site pour d'autres activités qu'actuellement, avec la création d'une véritable grande salle pour des activités diverses.

Par rapport à la question qu'ont soulevée Madame Piquard et Madame Evraud, pour moi, c'est une question tout à fait pertinente et je m'engage à l'étudier. La seule chose sur laquelle je ne peux pas me prononcer aujourd'hui, est-ce que pour ce genre de choses, est-ce qu'il faut consulter les Monuments et les Sites ? Est-ce qu'ils accepteront ce genre d'intervention parce que souvent, c'est là où le bât blesse, c'est que quand on va faire un traitement différent d'une partie des pavés, c'est que souvent les Monuments et les Sites nous disent qu'on ne peut pas, parce que ça porte atteinte à l'esthétique du site. Je ne sais pas si c'est le cas ici, mais je dis que c'est une des choses dont j'ai peur que se sera avancé comme argument.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

J'ai un argument en or massif. Pour le Tour de France, on a même rejointoyé les pavés de la Grand Place. Si on peut le faire sur la Grand Place, on peut quand même le faire au Karreveld aussi.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Ce qu'a dit Madame Evraud, c'est très bien, mais aussi, c'est vrai, hélas, il faudra reconsulter les Monuments et Sites. C'est infernal, c'est de longue procédure, mais je connais ton tempérament Jef, tu peux te battre et tu peux y arriver !

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci Madame Piquard.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*32 votants : 32 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**11. Economat - Achat de photocopieuses pour divers services communaux via le catalogue des produits du C.I.R.B. - Approbation des conditions et du mode de passation.**

**Economaat - Aankoop van kopieerapparaten voor verschillende gemeentelijke diensten via de catalogus van de producten van de C.I.B.G.**

---

**M. le Président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*32 votants : 32 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**12. Recette communale - Conclusion des conventions bipartite et tripartite.**

**Gemeenteontvangsten - Afsluiting van tweepartijen- en driepartijenovereenkomsten.**

---

**M. le Président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*32 votants : 32 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**13. Taxes communales - Redevance relative à la fourniture et au placement de signaux routiers d'interdiction de stationnement, de dispositifs de sécurisation de voirie et de dispositifs anti-stationnement - Modification.**

**Gemeentebelastingen - Retributie betreffende de levering en de plaatsing van verkeerstekens voor parkeerverbod, veiligheidsvoorzieningen voor wegen en anti-parkeervoorzieningen - Wijziging.**

---

**M. le Président :**

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**14. Evènements - Molenbecca, Cercle d'histoire locale - Soutien financier de 1.500,00 EUR.**

**Evenementen - Molenbecca, Cercle d'histoire locale - Financiële steun 1.500,00 EUR.**

---

**M. le Président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*32 votants : 32 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

**15. Relations Internationales - Règlement communal relatif à l'octroi de subsides - Octroi de subside aux associations molenbeekoises - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.**

**Internationale Betrekkingen - Gemeentelijke regeling inzake de toekenning van subsidies - Toekenning van subsidies aan verenigingen in Molenbeek - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

**M. le Président :**

*Le Conseil est informé.*

*De Raad wordt geïnformeerd.*

**16. Affaires juridiques - Empiètement sur le domaine public - Désaffectation du domaine public vers le domaine privé de la commune d'une bande de terre située en sous-sol de la rue des Etangs Noirs 121 133 - Cession à titre onéreux - Allocation de dommages et intérêts. (Ajouté en séance)**

**Juridische zaken - Bebouwing over de grens van het openbaar eigendom - Buitengebruikstelling van openbaar domein naar privé-domein van een strook grond van de gemeente die zich ondergronds bevindt in de Zwarte Vijversstraat 121 - 133 - Overdracht onder bezwarende titel - Toewijzing van schadevergoeding. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

**M. le Président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*32 votants : 32 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

*Jef Van Damme quitte la séance / verlaat de zitting.  
Paulette Piquard quitte la séance / verlaat de zitting.  
Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.  
Laurent Mutambayi quitte la séance / verlaat de zitting.*

**17. Secrétariat communal - Motion déposée par Madame Garcia Fernandez, Conseillère communale Liste Bourgmestre - Zéro plastique. (Complémentaire)  
Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mevrouw Garcia Fernandez, Gemeenteraadslid Liste Bourgmestre - Zero plastic. (Aanvullend)**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je donne la parole à madame Garcia.

**Mme Garcia :**

Merci Monsieur le Président.

En préambule et par souci d'honnêteté intellectuelle, je me dois de préciser que sous la législature précédente, la majorité avait entamé des réflexions et des actions en matière de consommations responsables.

Par la motion qui va vous être présentée, le groupe LB souhaite concrétiser, de manière transversale au niveau des différents services de la commune, toute une série d'actions et de changements de comportement en termes de comportement écoresponsable. Cette mise au point étant faite, je peux passer maintenant à la présentation de la motion du groupe LB.

L'ampleur de la mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement appelle une conscientisation de nos modes de consommation, notamment en termes d'utilisation du plastique.

La protection environnementale, et plus précisément l'impact de la dangerosité sur notre santé des produits plastiques, est devenue une préoccupation citoyenne incontournable.

Constatant qu'en matière de pollution, le plastique est un véritable fléau que l'on retrouve essentiellement dans les emballages, mais aussi dans l'eau, l'air, dans nos maisons, nos vêtements, dans les jouets de nos enfants et dans presque tous les objets du quotidien ;

Constatant que le plastique est non seulement toxique pour l'être humain, mais qu'il a des effets dévastateurs sur la biodiversité, alors qu'en outre nos océans sont utilisés comme de vastes décharges provoquant l'étouffement de la vie marine ;

Constatant qu'une directive européenne très ambitieuse visant à interdire les objets en plastique à usage unique a été validée et devrait entrer en vigueur à l'horizon 2021 ;

Considérant que la commune de Molenbeek-Saint-Jean en tant « qu'Acteur public » peut devenir un moteur local de changement des comportements, notamment afin de lutter contre la prolifération de déchets plastiques.

Constatant la durée de vie limitée de certains produits ou l'obsolescence programmée d'appareils qui parfois doivent être changés régulièrement ;

Considérant que des actions concrètes doivent être menées afin que le personnel communal soit amené à intégrer la dynamique « zéro plastique » favorisant ainsi une consommation responsable pour réduire l'empreinte « plastique » ;

Considérant que la Commune a un rôle d'exemplarité à jouer afin de conforter sa légitimité en termes de sensibilisation des citoyens et des usagers de l'espace public ;

Si cette motion est adoptée, le Conseil communal décidera de mettre en place une « éco-team » animée par l'éco-conseiller de la Commune qui sera chargée :

- de créer et de faire appliquer une charte de bonnes pratiques ;
- de développer un plan d'action communal « zéro plastique » ;
- de proposer des alternatives à l'utilisation de plastiques à usage unique ;
- d'élaborer des grilles d'évaluation au plan communal « Zéro plastique » ;
- de désigner une personne de référence « zéro plastique » au sein de l'Administration ;

Le Conseil communal décidera également

- de supprimer les plastiques à usage unique dans l'ensemble des services communaux lorsqu'une alternative existe.
- de s'engager dans un processus concret de remplacement progressif des articles en plastique utilisés par les services communaux, lorsqu'une alternative existe, ce qui implique de répertorier tous les articles en plastique actuellement utilisés par les services communaux dans l'exercice de leur mission ;
- De mettre en place pour tout marché public entrepris par la Commune, un cahier des charges insérant une clause privilégiant une solution éco-responsable. Quant aux critères spécifiques d'attribution des marchés liés à l'environnement, ils seront élaborés en collaboration avec l'éco-conseiller de la Commune.
- D'appliquer la même logique que celle décrite à l'article 3 pour le mobilier urbain.
- De sensibiliser de façon permanente le personnel communal quant aux dommages causés par l'utilisation de plastiques à usage unique
- De sensibiliser les organisateurs d'événements sur la voie publique à tendre vers le « zéro plastique » et de prévoir pour ce faire :
  - o la mise à disposition des gobelets réutilisables consignés ;
  - o l'interdiction lors de ces manifestations de la distribution de gadgets en plastiques ou emballés dans du plastique ;
  - o la mise en place d'une campagne de sensibilisation des participants à leur production de déchets, notamment plastique ;
  - o De sensibiliser les commerces locaux, les grandes surfaces, comme les magasins de proximité à la problématique de l'utilisation du plastique à usage unique ;
  - o de développer des actions zéro plastique à destination des écoles communales afin de sensibiliser les enfants à la réduction des déchets et à la consommation responsable ;
  - o de transmettre la présente délibération à la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour terminer, mes chers collègues, j'aimerais partager avec vous un sujet de réflexion emprunté à Antoine de Saint-Exupéry et qui illustre parfaitement le fil conducteur de cette motion proposée par le groupe LB : « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Je vous remercie pour votre attention.

*(Applaudissements - Applaus)*

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci beaucoup.

Je cède la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Si je dois compléter cette citation, c'est Karl Marx qui disait qu'il fallait léguer une terre dans le meilleur état possible aux générations futures, déjà à son époque. Je sens que la Bourgmestre approuve parce qu'elle applaudit. Je ne vais pas faire de longs débats là-dessus, je pense que nous sommes tous d'accord, il n'y a qu'à voir les bouteilles on nous a servies sur les tables, donc dans le fond, il n'y a aucun souci ni aucun problème, d'ailleurs je me souviens que ma collègue Leila Agic, et c'était un des éléments qu'elle voulait rajouter dans cette fameuse motion climat qui été approuvée par tout le monde ici, simplement je dirais chers collègues, même si nous allons soutenir la proposition de motion, c'est que je pense que vu qu'il est impératif que nous nous voyions ensemble avec les chefs de groupe pour revoir un petit peu le fonctionnement au niveau du règlement d'ordre intérieur, je pense qu'à cette occasion-là, ce serait bien d'avoir aussi la procédure la plus limpide possible par rapport aux motions parce que j'imagine qu'il y a beaucoup d'idées et de motion qui foisonnent dans les esprits et dans les têtes des uns et des autres. Voilà Monsieur le Président, mon groupe soutiendra la motion, je ne sais pas certains de mes collègues souhaite rajouter quelque chose, parce que c'est extrêmement important, Molenbeek s'est déjà illustrée par le vote d'une motion climat, c'est plus que hautement symbolique, il y a vraiment une très belle feuille de route à l'initiative de nos plus jeunes conseillers communaux, ça aussi c'est un beau message, pour le présent et pour le futur et simplement, Monsieur le Président, je fais un appel à tous les chefs de groupe pour qu'on puisse au moins prendre langue une fois avant le départ en vacances des arts et des autres.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci beaucoup, nous en tant que ECOLO SAMEN, nous vous soutenons Madame Fernandez. Comme disait Monsieur Ikazban, je pense qu'on devrait d'abord donner l'exemple avec ces bouteilles-là. Il y a juste deux choses quand vous dites : dans un processus concret de remplacement progressif des articles en plastique utilisés par les services communaux lorsqu'une alternative existe. Je pense que oui il faut se poser la question, mais même si une alternative n'existe pas, il faudra aussi se mettre en question, peut-être trouver d'autres solutions, même si l'alternative n'existe pas.

Au début de la séance, il y avait une interpellation citoyenne qui parlait du parc du Scheutbosch et qui parlait aussi des saletés retrouver dans le parc. Il faudrait peut-être aussi se remettre en question par rapport aux panneaux d'information sur la diminution des déchets dans les espaces publics, pour informer les citoyens. Je trouve que c'est intéressant



de montrer aussi que les alternatives existent avec des panneaux qui pourraient les inciter à changer de comportement.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je vais me permettre de répondre en premier lieu et puis je céderai la parole à ma collègue Khadija Zamouri, moi en tant qu'Echevin du Développement durable, de l'Environnement, nous soutenons avec force cette belle initiative puisqu'elle s'inscrit totalement et en continuité avec ce que mon collègue Jamal Ikazban a soulevé tout à l'heure dans la proposition de motion que notre collègue Leila Agic avait présentée. D'ores et déjà, nous n'avons pas attendu ceci bien évidemment, nos services sont déjà penchés sur cette question. Bien évidemment la motion qui est formulée aujourd'hui présente des pistes de réflexion, mais plus que cela, des considérations importantes et je pense qu'elles doivent s'inscrire, puisque nous ne sommes pas la seule commune aujourd'hui, pas plus tard qu'aujourd'hui j'ai reçu plusieurs contacts d'autres communes qui s'inscrivent dans cette logique. Il y a une nécessité aujourd'hui puisque débat, il y a. Des actions sont déjà concrètement menées, nous sommes très sensibles à cette question et nous allons mettre en place plein d'action, conditionné à un exercice financier puisque ça demande un apport financier, il faut pouvoir inscrire au budget un montant pour pouvoir permettre à cette motion de ne pas rester lettre morte. En ce qui nous concerne, nous sommes très favorables et nous soutenons avec force cette motion qui est légitime et qui a tout son sens.

Je cède la parole à ma collègue Khadija Zamouri.

**Mme l'Echevine Zamouri :**

Merci beaucoup collègue Achaoui, merci Madame Garcia Fernandez pour la motion qui est hyper importante à mes yeux et à nos yeux, qui vraiment porte notre attention totale dans le sens où ça rentre dans la réflexion qu'on est en train de faire ensemble parce que, c'est juste à titre d'information, la Propreté et le Développement durable ce sont des choses qui vont ensemble. Quand on pense aux fêtes dans la rue, aux brasseries, tous les déchets qu'on retrouve ce sont souvent des déchets en plastique. Mais maintenant, on ne veut pas fragmenter les décisions, on veut travailler sur un plan total et là, nous sommes avec trois échevins, donc il y a collègue Achaoui au niveau du Développement durable, collègue Gjanaj au niveau des commerces pour voir avec eux comment on peut affronter ce problème des plastiques et des déchets globaux. Donc nous sommes déjà en train de travailler sur un rapport, dans un groupe de travail, et d'ailleurs je vous invite, parce que je pense que vous êtes vraiment intéressés par le sujet, si vous voulez faire partie de ce groupe de travail, vous êtes les bienvenus avec tous vos avis pour réfléchir avec nous.

Je ne veux pas me précipiter là-dessus, je veux juste dire que les points que vous évoquez sont vraiment importants et surtout, ce qui a attiré mon attention, c'est votre phrase ou vous avez dit : « considérant que la Commune a un rôle d'exemplarité à jouer afin de conforter sa légitimité en termes de sensibilisation des citoyens », c'est hyper important. Pour ça, j'aimerais bien et comme mes collègues je vois ici des petites bouteilles en plastique, et, j'ai apporté quelque chose pour vous Madame Garcia, je vous ai apporté une gourde et c'est la gourde de la Commune, du Conseil communal c'est la gourde que j'aimerais bien, si vous êtes d'accord, qu'on utilise à chaque Conseil communal et qui restent ici comme ça la personne qui va dire qu'il a oublié chez lui. Et j'ai apporté un feutre pour indiquer votre nom sur la gourde, je l'ai fait pour la première gourde de Madame Garcia Fernandez...

*(Applaudissements - Applaus)*

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Autre bonne nouvelle, nous ne restons pas les bras croisés, pas plus tard qu'aujourd'hui, dans le cadre des projets que nous rentrons, Bruxelles Environnement, pour les communes et les CPAS, nous avons introduit trois gros projets dans le cadre du développement durable, dans lesquels on compte faire partie de cette spécificité-là, un montant total de 150.000 €, donc voilà une bonne proposition également qui va pouvoir financer cette motion.

*Catherine Moureaux entre en séance et reprend la présidence / treedt in zitting en herneemt het voorzitterschap.*

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Merci beaucoup, bravo pour la motion et pour les gourdes. Monsieur Ikazban vous avez une gourde pour l'eau et une pour le café, c'est injuste. Vous êtes un chouchou de Madame Zamouri.

**M. Ikazban :**

Il y en a eu une pour moi et une pour Monsieur El Khannouss qui est à 95 % d'accord avec moi. Je l'ai prise pour lui et je lui remettrai.

**Mme la Présidente :**

Alors là, c'est gentil.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*29 votants : 29 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

**18. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Hind ADDI, Conseillère communale PTB\*PVDA, relative à l'parue le 01/07/2019 pour un job étudiant de déménageur comprenant la tâche d'aide aux expulsions. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Hind ADDI, Gemeenteraadslid PTB\*PVDA, in verband met de advertentie verschenen op 01.07.2019 met betrekking tot de aankondiging van een studentenjob als verhuizer met inbegrip van de taak om te helpen bij uitzettingen. (Aanvullend)**

**19. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Rajae Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative à l'annonce parue pour un job étudiant. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Rajae Maouane, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, in verband met de advertentie verschenen met betrekking tot de aankondiging van een jobstudent. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Addi.

**Mme Addi :**

J'imagine que vous avez eu écho de ce qui s'est passé la semaine passée, mais je vais faire un petit rappel, il y a eu une diffusion sur le site de la commune pour un job

étudiant de déménageur, qui comprenait entre autres la tâche d'aide aux expulsions. Ça a choqué quand même pas mal de gens et ça me paraît logique, et nous aussi ça nous a choqués. La Commune a réagi assez rapidement puisqu'elle a supprimé l'annonce et a émis en plus une petite note explicative dans la presse. Je salue cet effort de la Commune et sa réactivité. Maintenant je pense que ça n'empêche pas qu'on puisse faire un bilan de ce qui s'est passé, qui choisit les offres d'emploi qui paraissent sur le site communal, qui valide les offres d'emploi et est-on sûr que des adolescents ne réalisent plus cette tâche d'aide aux expulsions.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Maouane.

**Mme Maouane :**

Merci Madame la Présidente, comme l'a très justement rappelé ma collègue Addi, le 1<sup>er</sup> juillet, il y a une annonce qui est été postée sur le site communal pour un job étudiant et dans le descriptif de fonction, il y avait l'aide aux expulsions. Heureusement, suite aux alertes de différents membres du Conseil communal, dont celui de mon chef de groupe Karim Majoros, l'annonce a été retirée. Cela pose cependant quelques questions qui sont assez interpellant, cette description elle a été approuvée en Collège, le Collège du 27 juin, c'était le point 43, alors je me demande comment une telle annonce a pu être postée après avoir été avalisée ? Est-ce que les Echevins lisent réellement les points qu'ils valident ? Comment expliquez-vous cette erreur ? Merci d'avance pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Allons y gaiement puisque nous sommes à la fin du Conseil communal avant les vacances, en tout cas pour certains. D'abord, je voudrais remercier le Collège, d'avoir réagi très rapidement, parce que voilà, l'erreur est humaine et je pense que c'est tout à votre honneur d'avoir pu rectifier et réagir et même d'avoir reconnu une erreur. Je sais que Madame Hind a posé la question de savoir si des jeunes étaient utilisées pour faire des déménagements et j'ose espérer connaître la réponse qui va être donnée. Mais je voudrais surtout aussi à l'occasion de cette interpellation, qui a suscité la réaction de plusieurs Conseillers communaux, féliciter le Collège qui s'engage résolument dans une politique qui tend à recruter des jeunes étudiants, chose qui ne s'est pas faite précédemment, ou en tout cas timidement. Je veux soutenir vraiment cet effort du Collège et l'erreur est humaine, et la volonté politique de vouloir impliquer des jeunes de Molenbeek dans des fonctions estudiantines, je trouve que c'est extrêmement positif pour la Commune, mais pour des jeunes eux-mêmes. Je voudrais vous dire un grand bravo pour cela. Donc finalement heureusement qu'il y a eu cette petite erreur qui me permet en tout cas de mettre en lumière une partie de cette politique.

**Mme la Présidente :**

C'est Madame Ouberri en tant qu'Echevine du personnel qui va vous répondre.

**Mme l'Echevine Ouberri :**

Bonsoir Mesdames, je vous remercie pour vos questions, Mesdames et Messieurs, chers collègues, notre commune a souhaité engager des étudiants au service des Ateliers,

comme aides déménageurs. Cette initiative du Collège s'inscrit dans le cadre de sa politique de soutien à l'emploi pour permettre à certains jeunes de notre commune de vivre une première expérience professionnelle. De plus, le Collège pour celui un objectif hyper important, qui est celui de la transparence dans ces procédures de recrutement. Donc, chers collègues, vous avez raison, dans l'annonce faisant part de cette initiative, le profil de fonction indique qu'il s'agit d'apporter une aide à des déménagements de mobilier ou d'objets dans le cadre d'événements particuliers et de participer à l'inventaire et au marquage du matériel. Ceci dit, l'annonce étend identique à celle publiée lors de recrutements de déménageur professionnel, le texte indique également que les candidats jobistes pourront être appelés à apporter leur concours aux déménagements résultants d'expulsions. Ces éléments ont été repris tant dans la délibération du Collège que dans l'annonce rendue publique. Dès lors, de remarques s'imposent : la première sur la forme et la deuxième sur le fond. Sur la forme, il s'agit bien évidemment d'une regrettable erreur. Dès que cela s'est su, et vous l'avez signalé, vous l'avez soulevé, nous avons rectifié immédiatement l'annonce en faisant le nécessaire pour retirer ce type de tâche du descriptif de fonction figurant dans cette annonce.

La deuxième remarque qui porte sur le fond, pour nous aujourd'hui, il va de soi qui n'a jamais été et qui ne sera jamais question que nos jeunes jobistes participent à des expulsions. Vous me voyez la première être désolée de cette erreur et d'une certaine controverse s'en est suivie. À l'avenir, sachez chers collègues, que nous serons plus vigilants et attentifs dans les documents qui feront l'objet de décisions de ce type. Je vous remercie pour votre attention.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Maouane.

**Mme Maouane :**

Je voudrais vous remercier d'avoir reconnu votre erreur, c'est tout à votre honneur, c'est rare de nos jours. Je remercie l'Echevine en charge et je vous encourage être très attentive à l'avenir pour que ce genre de mésaventure ne se reproduise plus. Parce que on aurait vraiment pu l'éviter, mais bon l'erreur est humaine et je vous remercie une fois de plus d'avoir reconnu votre erreur.

**Mme la Présidente :**

Errare humanum est, perseverare diabolicum.

Je donne la parole à Madame Agic.

**Mme Agic :**

On a voté les gourdes, mais si on utilise des bouteilles en plastique, veillez à faire le tri sélectif, s'il vous plaît, parce que je viens de voir des choses pas très catholiques dans la poubelle.

**Mme la Présidente :**

Vous devez trier, jullie moeten sorteren. Merci beaucoup et bonnes vacances à tous.